

# *Le Messenger*

## *Les marcheurs de la vierge*



### *Sommaire:*

<i>Le Mot du Président</i>	2
<i>Il y a 20 ans</i>	3
<i>Un peu d'histoire</i>	4
<i>Le Réveil - Agenda</i>	8
<i>Comité Directeur 2009-2010</i>	9
<i>Les pelotons :</i>	10

*4<sup>ème</sup> trimestre 2009*

*N°1*

*Réalisation : Astrid Walrandt*

# Le Mot du Président

Bonjour à tous,

Nous voici repartis pour une année de plus à marcher ensemble dans la convivialité, la fraternité et le respect des traditions. C'est un jeune comité qui vous accompagnera tout au long de cette année 2010. Jeune comité qui restera certainement sous l'œil protecteur et avisé de nos fondateurs et anciens membres.

Dès la fin des premiers flocons de neige, nous nous retrouverons pour casser le verre autour de notre traditionnel tonneau en bois. Cassage du verre -qui sera j'en suis certain- une belle soirée ou nous nous regrouperons tous autour d'un bon repas et d'une bonne bière spéciale que notre secrétaire Cédric nous dénichera derrière les fagots.

Bien vite il sera temps de sortir dans le village au son des batteries et des fifres afin d'annoncer que notre Marche de la Vierge approche à grand pas. Nous ne manquerons pas ce jour là de tirer quelques belles décharges comme nous savons si bien les faire !

Nombreux seront ceux d'entre vous qui déposeront comme chaque année des œufs à sainte Claire pour que notre Pentecôte se déroule encore sous le soleil.

N'oublions pas que cette année 2010 sera aussi celle de Waterloo. Et oui ! Cela fait 5 ans déjà que nous sommes partis à l'aube en direction du lion et nous ne raterons cette nouvelle occasion pour rien au monde.

Je vous quitterai en vous écrivant ces dix commandements du marcheur que je j'ai trouvé dans un très vieil article de presse et qui pour moi représentent très bien notre marche et nos traditions

- Dans les rangs à l'heure tu viendras
- Fier de ta personne tu seras
- Les ordres de tes officiers tu exécuteras
- La discipline librement tu accepteras
- Ta patronne dignement tu escorteras
- Aux offices religieux tu assisteras
- Les opinions d'autrui tu respecteras
- Aux arrêts de belles salves tireras
- Pendant la marche jamais tu déserteras
- De bière et d'alcool très peu useras

Pour ma part, j'en ajouterai un :

- A la mémoire des anciens dignement tu marcheras.

A bientôt

Votre dévoué Colonel et Président Debled Dominique

# *Il y 20 ans*

*Il y a 20 ans lors du renouvellement du comité de fin d'année, trois nouveaux membres sont réélus, Monsieur Jean Marie Mandiaux, Monsieur Debled Daniel ainsi que Monsieur Tonio Siégo.*

*Ce nouveau comité de la marche 89-90 sera composé de Jean Marie Gustin comme Président, de Daniel Debled comme Vice-président ainsi que respectivement Jean Luc Talbot, Tonio Siégo et Daniel Esmanne comme secrétaire, trésorier et public relation.*

*Le cassage du verre fut organisé cette année là par le groupe des artilleurs. Celui-ci fut annoncé par une sortie l'après midi dans les cafés du village et se déroula comme d'habitude en soirée à la salle des 3 Bonniers avec comme animateur à la sono Serge Broodhuys.*

*Les listes de souscription seront remises en route et un concours de belotte sera également organisé après la Pentecôte.*

*Quand à celle-ci, voici quelques lignes de monsieur Talbot parues à l'époque dans un article :*

Cette année 1989 marquera le quinzième anniversaire des « Marcheurs de la Vierge ».

Destinée à escorter la procession presque millénaire du lundi de Pentecôte, la société « Les Marcheurs de la Vierge » fut créée officiellement en 1975. Sous l'impulsion de MM. Gustave Denhaye et Jean Eloy, figures bien sympathiques de Forchies.

La marche débuta en 1975 avec les Grenadiers de la Marche St Roch de Châtelet. En 1976, dix-neuf Filamarchois formaient leur premier groupe de conscrits. Ces conscrits sont devenus depuis des grenadiers, des gendarmes d'élite, des zouaves du 2<sup>e</sup> régiment, des artilleurs, des sapeurs, une jeune marche très dynamique. Cette dernière constitue la garde d'honneur du drapeau de la Marche.

Quelques 250 marcheurs accompagneront Notre-Dame de la Marche, le 15 mai prochain, dans son périple de plus de 9 km.

Rappelons, que la rentrée de la Marche, vers 11 h 30, est sans doute une des plus belles de toutes les marches connues. Elle s'effectue dans la descente de la rue Lt Tasse. 300 m en ligne droite donnant accès à

l'église de la Ste Vierge donnent à tous les spectateurs le temps de la perspective afin d'apprécier cette rentrée. A 12 h, c'est une messe militaire appréciée de tous. Les places dans l'église sont très disputées. M. l'abbé Buchet bénit ensuite les enfants.

## **HORAIRE DE LA PENTECÔTE 1989**

### **Samedi 13 mai**

15 h 00 Sortie des pelotons dans la localité  
22 h 00 Retraite aux Flambeaux

### **Dimanche 14 mai**

14 h 00 Sortie de toute la marche dans la localité  
21 h 00 Tir au fagot

### **Lundi 15 mai**

05 h 00 Réveil - Prise de l'Etat-Major  
07 h 30 Départ de la procession  
11 h 30 Rentrée solennelle  
15 h 00 Sortie dans la localité Bataillon au carré

### **Mardi 16 mai : Raclot**

Jean-Luc TALBOT  
Secrétaire

*Domínique Debled*

# Un peu d'histoire

## Grenadiers

*Les grenadiers sont des soldats se distinguant par l'utilisation de la grenade. Par la suite, ils formeront des unités d'élite, qui conservent le nom de grenadier, même si ces unités ne font qu'un usage secondaire des grenades, ou même ne s'en servent plus (comme pendant les guerres de la Révolution).*

### Apparition au XVII<sup>e</sup> siècle

*Les premiers soldats spécialisés dans l'utilisation de la grenade apparaissent en Autriche et en Espagne, puis en Angleterre durant la première révolution anglaise. En France, le grenadier devient officiellement un soldat à part entière à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : une compagnie de grenadiers est formée en 1667 dans le régiment du Roi.*

*Les premières grenades étaient de simples sphères remplies de poudre munie d'une mèche pour déclencher la mise à feu.*

- Les grenadiers devaient être grands et forts afin de pouvoir lancer assez loin les grenades, sans risque d'être blessés, eux-mêmes ou leurs camarades, par l'explosion de leurs projectiles.*
- Ils devaient également être fort disciplinés pour rester, sans fuir sous le feu de l'ennemi jusqu'au moment opportun, d'allumer les mèches, encore attendre que la mèche soit assez entamée avant de lancer la grenade afin que l'ennemi n'ait pas le temps de la relancer. Pour toutes ces raisons (discipline et force physique), les grenadiers ont tout de suite été considérés comme des soldats d'élite.*

*Les chapeaux à larges bords que portaient les soldats au XVII<sup>e</sup> siècle ont été remplacés par des bonnets, ce qui permettait au grenadier de rejeter plus facilement son mousquet en arrière lorsqu'il lançait une grenade. D'ailleurs, les grenadiers ont été les premiers soldats à être équipés d'un couvre-chef muni d'une bride. Vers 1700, de nombreux régiments de grenadiers avaient adopté un chapeau ou un bonnet très haut, orné des insignes de l'unité. L'uniforme incluait également un tube étanche à la ceinture pour conserver les allumettes au sec, dispositif qui a été retenu depuis dans plusieurs uniformes de grenadiers.*

### Transformation en unités d'élite

*Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'utilisation de grenades diminue significativement, probablement à cause de l'amélioration de la tactique de combat de l'infanterie en ligne, et de la technique de feu roulant. Le besoin de troupes d'assaut a probablement seul justifié le maintien d'unités de grenadiers.*



Diverses unités d'élite ont dès lors été nommées *grenadiers*, comme les Grenadiers de Potsdam, la garde impériale de Napoléon, le régiment des grenadiers de Leib de la garde impériale russe, des grenadiers gardes et du 101<sup>e</sup> régiment de grenadiers, unité de l'armée des Indes du Royaume-Uni, la plus ancienne unité de grenadiers de l'Empire britannique.

### En France

Durant les guerres napoléoniennes, tous les régiments d'infanterie comportaient une compagnie d'élite, la compagnie de grenadiers. On forma également des unités de grenadiers à cheval.

Pendant la révolution française et le Premier Empire, les grenadiers formaient des compagnies d'élite au sein des régiments d'infanterie de ligne, à raison d'une par bataillon. La mutation dans une compagnie de grenadier était une récompense et la solde et l'équipement y était supérieurs, les grenadiers continuant à porter des sabres, alors que les fusiliers devaient se contenter de la baïonnette.

De grandes unités d'élite furent aussi formées, comme la division de grenadiers d'Oudinot surnommée *la colonne infernale*, par l'amalgame de compagnies de plusieurs régiments et des régiments de grenadiers de la Garde impériale par sélection des meilleurs soldats.

En France, l'infanterie arbore un insigne constitué d'une grenade à 5 flammes mais qui n'est pas représentative des troupes d'élite. La grenade des troupes d'élite comporte elle 7 flammes. Trois armes portent cette grenade à 7 flammes : la légion étrangère, la gendarmerie et la douane (redevendue depuis une administration civile).



La Garde Impériale fut créée par Napoléon Bonaparte le 28 floréal an XII (18 mai 1804) à partir de l'ancienne Garde consulaire. Mais alors que cette dernière n'était qu'une simple unité assurant la protection du gouvernement à l'intérieur, la Garde impériale devint un corps d'armée d'élite, d'un effectif double et entièrement dévoué à la personne de Napoléon. Ses effectifs ne cessèrent d'ailleurs de croître, elle fut finalement divisée en Jeune Garde et Vieille Garde, les deux possédant leurs unités de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie...dont les célèbres grenadiers.

### Bonaparte et la Garde consulaire

Le printemps 1804 fut pour la Garde, de même que pour toute la France, une étape marquante. L'ordre du 10 mai 1804 faisait savoir aux soldats : " La Garde est prévenue que le Sénat a proclamé aujourd'hui Napoléon Bonaparte Empereur des Français [...] La Garde prend le titre de **Garde Impériale**...

L'appartenance à ce Corps constituait une récompense, et pour y être admis il fallait en 1801 :

- Avoir fait au moins 3 campagnes ( 4, à partir de 1802 ) ;
- Avoir obtenu des récompenses accordées aux braves ou avoir reçu des blessures au combat ;

- Etre en activité de service
- Avoir une taille de 1m80 pour être admis dans les Grenadiers (1m70 dans les Chasseurs)
- Avoir toujours fait preuve de conduite irréprochable.

Le décret Impérial du 29 juillet 1804 confirma de manière générale ces conditions mais atténua celles du physique des candidats. Désormais, pour entrer chez les Grenadiers, il fallait mesurer au moins 1m76 (1m67 chez les chasseurs). De même pour le nombre de campagnes : dorénavant il ne devait pas être inférieur à 2.



L'âge moyen du soldat engagé était de 31 ans et demi, celui de la retraite était assez variable, en moyenne 36-37 ans. De cette manière, dans la plupart des cas, les soldats et les sous-officiers étaient des hommes dans la force de l'âge, ce qui modifie un peu le tableau cliché du vieux grenadier aux cheveux blancs. Et quoique ce Régiment fût connu comme la vieille Garde, le mot "vieille" signifiera les années de service et non pas l'âge du soldat. Seuls quelques rares sous-officiers pourront correspondre à cette image. D'ailleurs, le portrait du Grenadier que nous a décrit Hippolyte de Mauduit est particulièrement vif et précis ; en voici quelques extraits. "Longtemps éprouvé par les marches, les fatigues, les privations, les bivouacs, par le soleil comme par les frimas, le grenadier de la Garde était sec et maigre ; l'obésité était inconnue dans nos rangs. [...] La figure du grenadier était martiale et son attitude imposante ; son teint, peu ou point coloré, mais halé ; ses

joues, creuses ; son nez, proéminent et généralement aquilin ; son front demi-chauve par l'effet de sa plaque de grenadier ou rasé à l'ordonnance ; son œil vif et fier ; une épaisse et belle moustache brunie par le soleil, et parfois grisonnante ombrageait cette mâle figure... Une queue, artistement tressée et poudrée chaque matin complétait l'ensemble de cette tête modèle. Un cachet particulier de la coquetterie du grenadier de la Garde était la boucle d'oreille ; c'était sa première dépense en arrivant au corps ; elle était de rigueur."

### Uniforme

L'ensemble de l'uniforme des grenadiers reste similaire à celui de leurs prédécesseurs de la garde des consuls. Toutefois, des modifications de détail y furent apportées.

Le grand bonnet à poil - ou ourson - est orné dorénavant d'une plaque en cuivre rouge, servant de support à un aigle couronné regardant vers la gauche, ses serres agrippant la foudre. Deux grenades, dont les flammes sont dirigées vers le haut en oblique vers l'intérieur, flanquent cette plaque. Les boutons sont en cuivre jaune et portent le même aigle couronné, à dater d'octobre 1804.

Le Colonel porte deux épaulettes à grosses torsades d'or (ou cordes à puits). Les colonels de la vieille garde pouvaient d'ailleurs être généraux de brigade.



Le Major porte les mêmes épaulettes mais le corps est en argent. Les Majors pouvaient avoir rangs de Colonel.

Le Chef de bataillon porte sur le côté gauche une épaulette à grosses torsades d'or et, sur le côté droit, une contre-épaulette sans franges.



Le Capitaine porte sur le côté gauche une petite épaulette à franges et également sur le côté droit une contre-épaulette sans franges. Le lieutenant porte les mêmes épaulettes et contre-épaulettes que celles du capitaine, les franges de l'épaulette étant agrémentées d'une raie en Soie rarement représentée sur les documents.

Le sous-lieutenant porte les mêmes épaulettes et contre épaulettes que le lieutenant mais avec deux raies en soie ponceau sur le corps.

Le hausse col, deuxième signe distinctif des officiers d'infanterie en service, véritable réminiscence de la plaque de métal qui protégeait la base du cou ou mentonnière des anciennes armures, était doré et portait un aigle couronné entouré d'une branche de chêne et d'une branche de laurier, ces ornements étant argentés.

À cheval, l'officier arborait le même uniforme que ses camarades à pied, mais toutefois il portait l'épée et était chaussé de bottes « à l'écuillère ». Le tapis de selle bleu qui était bordé de deux galons d'or (un large et un fin, de l'extérieur à l'intérieur) se voyait relevé d'une couronne dorée à chacun des angles.

Michaël Teckhaudt

## Le Réveil

*Le réveil*: se joue tôt le matin afin de rappeler aux marcheurs et habitants que le grand jour est arrivé.

**Le Réveil**  
Ordonnances

The image shows a musical score for 'Le Réveil' in 3/8 time, key of G major. It consists of six staves of music. The first staff begins with a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a 3/8 time signature. The music is written in a single melodic line. There are various musical notations including rests, eighth notes, and quarter notes. The score includes first and second endings, a 'To Coda' section, and a 'D.S. al Coda' section. The word 'Coda' is written above the final staff.



Astrid Walbrandt

## Agenda 2010

- 31/01/09: Saint Sylvestre organisée par les Zouaves
- 06/02/2010: Souper des Grenadiers  
Souper des Artilleurs
- 27/03/10: Cassage du verre à la salle Paroissiale des Trieux
- 24/04/10: Sortie préparatoire
- 22-23-24/05/10 : Pentecôte — Marche de la Vierge
- 29/05/10 : Déplacement Forchies -Waterloo



# Société Folklorique 'Les Marcheurs de la Vierge'

## Comité Directeur de la Marche 2009-2010



**Président : Mr Dominique Debled**  
Rue R. Vanderick, 94  
6141 Forchies 0477/83.13.75  
[debled\\_d@hotmail.com](mailto:debled_d@hotmail.com)



**Secrétaire : Mr Cédric Dubusy**  
Rue Vandervelde, 373  
6141 Forchies 0479/60.90.99  
[cedkeke@hotmail.com](mailto:cedkeke@hotmail.com)



**Trésorière: Melle Astrid Walrandt**  
Rue Vanderick, 94  
6141 Forchies 0477/50.20.49  
[walrandt\\_a@hotmail.com](mailto:walandt_a@hotmail.com)



**Vice-Président ;  
Mr Sébastien Devischer**  
Rue de Roux, 51  
6140 Fontaine 0494/79.70.45  
[mackenziedevi@hotmail.com](mailto:mackenziedevi@hotmail.com)



**Vice-Secrétaire :  
Mr Alain Wons**  
Rue Vandervelde, 418 b  
6141 Forchies 0496/71.77.20  
[alainzemezouave@hotmail.com](mailto:alainzemezouave@hotmail.com)



**Vice-Trésorier :  
Mr Julien Leenders**  
Chaussée de Bascoup, 77  
6150 Anderlues 0494/76.09.62  
[centorycide@hotmail.com](mailto:centorycide@hotmail.com)



**Relation Publique :  
Mr Michaël Teckhaudt**  
Rue Marc Delhaye, 20  
6111 Landelies 0494/25.12.33  
[Teckhaudt\\_m@yahoo.fr](mailto:Teckhaudt_m@yahoo.fr)



**Membre :  
Mr Philippe De Vos**  
Rue Vandervelde, 319  
6141 Forchies 0497/22.50.57



**Membre :  
Mr Benjamin Dubusy**  
Rue Vandervelde, 373  
6141 Forchies 0473/76.25.06  
[benjamin\\_dubusy@hotmail.com](mailto:benjamin_dubusy@hotmail.com)



**Membres fondateurs :  
Mr Tonio Siégo**  
Place J. Wauters, 1  
6141 Forchies 071/52.71.73  
[antsiego@skynet.be](mailto:antsiego@skynet.be)



**Membres fondateurs :  
Mr Jean-Marie Gustin**  
Rue Henrichamps, 12  
6140 Fontaine 071/52.96.73  
[fb743584@skynet.be](mailto:fb743584@skynet.be)

Skyblog : <http://marchedelavierge.skyblog.com>

site : [www.e-monsite.fr/marcheforchies](http://www.e-monsite.fr/marcheforchies) Cédric Dubusy

# Venez rejoindre les rangs de nos marcheurs

## Saperie:

Président: Jean-Pol Tréfois  
Secrétaire: Marjorie Brasseur  
Trésorier: David Depinoy 0476/87.07.32

## Hussards:

Président: Claude Dubusy 071/52.27.97  
Secrétaire: Michèle Wauters 071/52.27.97  
Trésorier: Cédric Dubusy 0479/60.90.99

## Grenadiers:

Président: André Teckhaudt 0495/31.13.17  
Secrétaire: Olivier Lackner  
Trésorier: Michaël Teckhaudt 0494/25.12.33

## Vivandières:

Présidente: Rosemary Bailly  
Secrétaire: Fatima Gaoa  
Trésorière: Ingrid Léone

## Chasseurs:

Président: Rino Barattucci  
Secrétaire: Philippe De Vos, 0497/22.50.57  
Vices secrétaires: Emidio D'Elia, 0486/30.47.73  
Gianni Galluzzo, 0473/75.80.45  
Trésorier: Franco Barattucci  
Vice trésorier: Geoffrey Tosti

## Gendarmes:

Président: Jean-Luc Deltenre  
Vice-Présidente: Myriam Vinet,  
Secrétaire: Corentin Mignon  
Trésorier: Daniel Deltenre

## Zouaves:

Président: Daniel Lepage 0485/50.85.90  
Secrétaire: Serge Broodhuys 0495/90.29.33  
Trésorier: Catherine Lepage

## Artilleurs:

Président: Quentin Abraham 0492/84.23.32  
Secrétaire: Christelle Saive 0492/84.24.52  
Trésorier: Fabrice Dujardin 0495/99.72.22

## Batterie :

Tambour-Major : Vincent Delcroix 0485/98.97.23  
Chef de batterie : Fabio Cavallo : 0478/59.96.93

Cédric Dubusy

*Le Comité de la Marche vous souhaite  
un Joyeux Noël et une très bonne  
année 2010.*

